
Erratum

Table des matières et Index

CONCERNANT le Règlement modifiant le Règlement sur le registre des droits personnels et réels mobiliers

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 16 janvier 2009, 141^e année, numéro 2A.

À la table des matières, page 19A, rubrique Règlements et autres actes, règlement numéro 30-2009, on aurait dû lire « mobiliers » au lieu de « immobiliers ».

À l'index, page 25A, première et troisième entrées, on aurait dû lire « mobiliers » au lieu de « immobiliers ».

51164